

« L'Élu du peuple, Pouvanaa, Te Metua » : la projection du film rencontre un franc succès à la Délégation de la Polynésie française



En marge du Festival Hotu Ma'ohi, la Délégation de la Polynésie française a proposé vendredi soir dans ses locaux, la projection du documentaire, « L'Élu du peuple, Pouvanaa, Te Metua » en présence de la réalisatrice, Marie-Hélène Villierme, revenue du Festival Rochefort-Pacifique où avait été présenté son film, quelques jours auparavant.

A l'instar du succès rencontré en Polynésie française par le « Prix spécial du public » au Festival international du film documentaire océanien 2012 (FIFO), la projection a rassemblé un public nombreux et hétéroclite, parmi lequel on notait la présence du conseiller Outre-mer à la présidence de la République, Marc Vizio, l'ancien Haut-commissaire de la Polynésie française, Jean Montpezat ou encore l'ethno-anthropologue, Barbara

Glowczewski.

A l'issue de la soirée, Marie-Hélène Villierme est revenue sur la genèse de son film sur cette figure emblématique de l'histoire du Pays.

Comment vous est venue l'idée de faire ce documentaire sur Pouvanaa ?

Marie-Hélène Villierme : « L'idée de départ était de comprendre la situation politique et institutionnelle actuelle qui manque de visibilité depuis quelques années, de comprendre les relations entre la Polynésie et la France et quelle lecture on pouvait en avoir.

Je suis donc remontée jusqu'à l'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique, période où le personnage de Pouvanaa était incontournable.

N'étant pas historienne, j'ai basé mes recherches sur les ouvrages de Bruno Saura et Jean-Marc Régnauld que j'ai rencontré plusieurs fois.

Au fil de celles-ci, j'ai été vraiment frappée par la densité et la complexité des événements et les grandes similitudes entre cette période des années 50 et aujourd'hui.

Petit à petit, le film a tourné autour du personnage central de Pouvanaa, mais ce n'est pas une biographie. C'est un film pour comprendre l'époque, le contexte et Pouvanaa est un personnage fort, symbolique de cette période, né en 1895, année d'annexion de son île Huahine à la France, et décédé en 1977, année de l'obtention du statut d'autonomie interne. A travers sa vie se dessinent les grandes étapes de l'évolution institutionnelle de la Polynésie ».

Vous venez d'évoquer votre intention, pouvez-vous nous parler de votre désir, votre première rencontre avec le personnage de Pouvanaa ?

MHV : « Mon papa est polynésien et ma maman italienne. Je fais partie des familles demies qui ont toujours été placées du bon côté de l'histoire.

J'avais donc le désir de réconcilier des parties de nous-mêmes, marier nos parts d'ombre et de lumière, comprendre pour apaiser et je pense que c'est à notre génération de le faire.

Avant, c'était sans doute trop tôt ».

Avez-vous rencontré des difficultés lors de la réalisation de ce film, ou au contraire avez-vous ressenti une forme d'encouragement ?

MHV : « J'ai travaillé trois ans et demi en secret craignant certains blocages mais en fait les difficultés ont plutôt été d'ordre financier et logistique.

Financier car c'est une autoproduction, avec quelques aides et logistique car le travail de recherche à partir des archives a été fastidieux.

Le principal obstacle en définitive est venu de moi-même, de ma réflexion sur la façon d'aborder cette histoire délicate, sur le fond et la forme ».

Votre film a été projeté à Rochefort et ce soir à la Délégation de la Polynésie française. Avez-vous des attentes par rapport à l'histoire de Pouvanaa ?

MHV : « Je n'ai pas fait ce film pour ça mais c'est important aujourd'hui alors qu'il est question de la révision du procès de Pouvanaa. Une démarche a été faite il y a plusieurs années par la famille, sans succès. Aujourd'hui, il y a une démarche politique et je pense que ce film est utile pour sensibiliser également l'opinion publique à cette question, pour permettre à chacun d'avoir un avis. Le film a été projeté au FIFO, au cinéma Majestic, au Festival Rochefort-Pacifique et aujourd'hui à la Délégation de la Polynésie française. Il sera aussi diffusé en juin à la télévision. Il a été vu par beaucoup de monde. Si demain il y a révision du procès, ce ne sera donc pas uniquement une affaire politique ».



Rédigé par Délégation de la Polynésie française le Lundi 4 Juin 2012 à 05:47 | Lu 880 fois

♥ Ajouter aux favoris

Notez

Source :
<http://www.tahiti-infos.com>